

**SMETS (Georges)**, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Molenbeek-St-Jean, 7.7.1881 - Etterbeek, 8.2.1961).

Né de parents tous deux professeurs dans l'enseignement officiel normal, il fait des études secondaires brillantes à l'Athénée royal de Bruxelles et obtient en juin 1899, au Concours général, les prix de latin, grec, français, histoire, géographie, chimie, physique et mathématiques.

En octobre 1899, il entre à l'Université Libre de Bruxelles pour y étudier l'histoire, puis le droit. Il y suit les cours du philosophe René Berthelot, idéaliste rationnel qui s'efforçait de concilier le platonisme et l'évolutionnisme, et de l'historien Léon Vanderkindere, auteur d'ouvrages de synthèse et d'analyses de pure érudition. Il acquiert sous l'influence de ces deux maîtres l'esprit de finesse, le souci de la précision et le sens de la cohérence des faits, qualités primordiales d'un grand historien. Au concours universitaire pour 1900-1902, Georges Smets, candidat en Philosophie et Lettres (groupe: Histoire), est premier *ex aequo* avec Armand Carlot, le futur archiviste. Au cours de ces années de formation, il noue de solides liens d'amitié avec deux de ses condisciples qui seront plus tard ses collègues et qui contribueront à enrichir sa personnalité: l'historien Frans Van Kalken et le sociologue Eugène Dupréel.

En 1904, il obtient le diplôme de docteur en Philosophie et Lettres (groupe: Histoire), et, deux ans plus tard, après des séjours d'études au séminaire d'histoire médiévale de l'Université de Strasbourg, à Fribourg-en-Brisgau et à Rome, le diplôme de docteur spécial en histoire avec une thèse consacrée à Henri I<sup>er</sup>, Duc de Brabant (1190-1235) qui fut publiée en 1908. Dans cet ouvrage où l'érudition s'allie à l'intelligence et à l'esprit critique, il réussit à replacer la politique d'Henri I<sup>er</sup> dans l'histoire politique et sociale de l'Europe.

En 1906, alors qu'il poursuit encore des études de droit, Léon Vanderkindere lui fait confier par l'Université à titre de professeur intérimaire l'enseignement des «Notions sur les institutions politiques de Rome» et l'«Histoire politique de Rome». On voit d'emblée apparaître l'intérêt de Georges Smets pour la sociologie historique ainsi qu'en témoigne le titre d'une de ses premières leçons inaugurales: «La Constitution et l'Etat social primitif de Rome». En outre, il éclaire le passé par le présent et insiste sur les régularités qui accompagnent les faits sociaux.

En 1908, il obtient le diplôme de docteur en droit. La même année, il accède aux fonctions de chargé de cours et, deux ans plus tard, de professeur extraordinaire. De 1912 à 1916, il remplit le mandat de secrétaire de la Faculté de Philosophie et Lettres. Comme l'Université manque de moyens financiers pour lui permettre d'assurer sa charge de professeur à temps plein, il conserve une position au barreau de Bruxelles jusqu'en 1918, année où, nommé professeur ordinaire, il va pouvoir se consacrer désormais tout entier à sa fonction professorale.

En 1918 toujours, l'Université lui confie l'enseignement des «Institutions et coutumes primitives» à l'École des Sciences politiques et sociales. Cette nomination va lui permettre de se tourner par la suite vers l'ethnologie où il fera preuve d'une pensée originale et féconde.

En 1919, Georges Smets publie «La Réforme du Sénat», important essai de philosophie politique d'orientation sociologique donnant une description des conditions du fonctionnement d'un régime démocratique libéral et pluraliste. En 1926, dans un brillant article intitulé «Histoire et Sociologie», il établit une synthèse des deux tendances fondamentales de sa recherche tout en montrant la nécessité de retrouver dans le passé une certaine permanence des faits importants du présent.

En 1929, il est élu au rectorat par ses pairs. Il veille aux destinées de l'Université Libre de Bruxelles

jusqu'en 1932 et y fonde la Fondation archéologique et l'Institut d'études hispaniques. En 1931, il part à Rome pour y défendre en personne devant le tribunal l'étudiant bruxellois Léo Moulin accusé de propagande contre le régime fasciste. En 1932, il est nommé directeur adjoint et, en 1935, directeur de l'Institut de Sociologie Solvay, fonction qu'il devait occuper jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1953, date de son accession à l'honorariat. De 1935 à 1938, il préside la Faculté de Philosophie et Lettres et, de 1947 à 1954, le Comité de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientale et slave.

Son remarquable esprit de synthèse amène le Centre International de Synthèse à l'élire membre de son Conseil d'administration en remplacement d'Henri Pirenne, puis vice-président étranger en 1936. Il s'adonne aussi à l'ethnologie et rédige de brillantes études sur le matriarcat, la propriété chez les peuples archaïques, le «commerce silencieux» et la «couvade». En 1936, il est chargé d'une mission de recherches en Urundi par le Fonds Jacques Cassel de l'Université Libre de Bruxelles. Il y réunit une moisson d'observations et d'objets techniques et culturels. Au cours des années suivantes, il se fonde sur ce matériel pour écrire d'importantes contributions sur les usages successoraux, le régime féodal, le commerce et les marchés, la fête du Sorgho, les funérailles des *Bami* et des *Bagabekazi* (reines-mères) et la structure sociale en Urundi.

Sa valeur scientifique amène l'Académie royale de Belgique à l'élire membre correspondant de la Classe des Lettres et des Sciences morales en 1932, membre titulaire en 1939 et directeur en 1948. En outre, l'Institut royal colonial belge le nomme associé le 28 juillet 1939, membre titulaire le 14 septembre 1950 et directeur de la Classe des Sciences sociales et politiques en 1950. Il préside depuis sa création, en 1953, la Commission d'Histoire et devient membre, en 1955, de la Commission administrative. Il représente cet organisme au Congrès des sciences anthropologiques et ethnologiques de Vienne en septembre 1952, à la Conférence interafricaine des Sciences humaines de Bukavu en août-septembre 1955 et au Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques de Philadelphie en septembre 1956.

Les «Semaines sociales» de l'Institut de Sociologie Solvay furent aussi l'objet de ses soins. Il veilla à choisir judicieusement leurs sujets en les liant à la vie concrète de son pays, en assistant à tous les exposés et en les clôturant par des conclusions synthétiques d'une haute portée sociologique. Il lança également la collection des «Actualités sociales» qui se voulaient des ouvrages de «mise au point» intéressant tous les problèmes en relation avec les sciences humaines. Comme l'a dit son ami Eugène Dupréel, il fut «non seulement un sociologue mais encore un esprit social».

C'est avec courage et fermeté qu'il supporta en 1940 sa révocation par les autorités allemandes d'occupation. Quatre ans plus tard, il était nommé membre permanent du Conseil d'administration de l'Université Libre de Bruxelles à laquelle il était si sincèrement attaché.

Ce maître austère et réservé, d'une honnêteté totale, donnait à ses étudiants — parmi lesquels j'ai eu l'honneur de compter — un enseignement scientifique de haute tenue. Son grand cours consacré à «La Société et les Institutions de l'Antiquité» — dont je suis aujourd'hui titulaire — témoignait à la fois de clarté dans l'expression, de réceptivité pour les idées des jeunes et d'une très large curiosité humaniste. Défenseur du principe du libre examen, cet homme de cœur montra jusqu'à son décès en 1961 une grande tolérance à l'égard des idées différentes des siennes.

*Distinctions honorifiques*: Grand officier de l'Ordre de Léopold; Grand officier de l'Ordre de la Couronne; Officier de la Légion d'Honneur; Commandeur de l'Ordre du Sauveur (Grèce); Commandeur de l'Ordre de Saint-Sava (Yougoslavie).

*Publications*: Une bibliographie rédigée par A. DORSINFANG-SMETS se trouve dans les «Mélanges Georges Smets» (Ed. Librairie encyclopédique, Bruxelles, 1953), pp. 25-42. Nous y ajoutons les titres de publications parues ultérieurement.

En collaboration avec A. DORSINFANG-SMETS, 1952, La bataille de Salamine- Les sources, *Ann. Inst. Philol. Hist. orient. slaves*, 12. (Mélanges H. Grégoire). — Rapport sur l'étude du R.P. Schebesta consacré aux pygmées du Congo. *Bull. Séanc. Inst. roy. colon. belge*, 23 (1): 166 (1952). — Notice nécrologique du R.P. Pierre Charles. *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 25 (1): 111-117 (1954). — Présentation d'une étude de M. Arthur Doucy: «Productivité du travail et politique sociale au Congo belge». *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 25 (2): 773-775 (1954). — Décès de M. Valère Gelders. *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 25 (2): 681 (1954). — Présentation d'une note d'Armand Abel: «La traduction de documents arabes concernant la Bahr-el-Ghazal (1893-1894)». *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.*, 25 (4): 1384 (1954). — Rapport sur le dossier «Abyssinie 1894-1903». *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.*, nouv. sér., 1 (2): 139-152 (1955). — Présentation d'une communication de M. A. Abel: «Un drapeau magique musulman pouvoant de la campagne contre Rumaliza». *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.*, nouv. sér., 3 (3): 578 (1957). — A propos de la communication du R.P. E. Boelaert sur le problème linguistique au Congo. *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.*, nouv. sér., 4 (4): 934 (1958). — Y eut-il un siège de Bruxelles en 1213? *Cahiers Bruxellois*, 6 (2): 83-97. (1961) (Il s'agit d'un article posthume écrit en réalité tout au début de sa vie scientifique).

18 août 1980.

[J.S.]

P. Salmon.

*Sources*: JANNE, H. 1963. Notice sur Georges Smets. *Ann. Acad. r. Belgique*, 129: 125-175.